

LISTE DES INSTRUCTEURS QUALIFIÉS

Concernant les critères de qualification des instructeurs qualifiés : En application de l'article 11-5-1 de l'arrêté du 11 septembre 2013 modifié relatif à la formation pour la sûreté de l'aviation civile, les instructeurs qualifiés mentionnés ci-dessous possèdent une expérience de formateur dans le domaine enseigné de la sûreté du transport aérien d'une durée d'au moins un an :

Olivier DAVID, depuis 2005
Maryse VIGÉE, depuis 2009
Jean-Louis TOSELLO, depuis 2008
Pascal LAMQUEMBE, depuis 2016
Daniele BALANI, depuis 2017

Paris, le 1^{er} juin 2018

Butterfly Aero Training
33 avenue de Wagram
75017 PARIS
Siret 482 064 110 00026 - Ape 7022Z